



Assemblée générale

Distr. générale
10 octobre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 107 et 123 de l'ordre du jour

Promotion de la femme

Gestion des ressources humaines

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Paragraphe 45, troisième phrase

La phrase *doit se lire* comme suit :

Selon l'enquête que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a menée cette année sur son personnel, le fait que le conjoint ne puisse travailler est considéré par la majorité des personnes interrogées comme l'obstacle principal à la mobilité du personnel au HCR.
